

SÉISME EN TURQUIE ET EN SYRIE : AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE DE LA FRANCE

À la suite du **double séisme meurtrier** qui a touché le 6 février 2023 la **Turquie et la Syrie**, la France soutient les populations victimes de ces séismes, qui ont causé la mort de plusieurs dizaines de milliers de personnes et fait de très nombreux blessés.

► AIDE D'URGENCE POUR LA TURQUIE

SOUTIEN APPORTÉ : 3,5 MILLIONS D'EUROS

En réponse à la demande de soutien international exprimée par les autorités turques la France s'est mobilisée le jour même des séismes. Certaines de ces opérations bénéficient du soutien du Mécanisme de protection civile de l'Union européenne (MPCU).



► 2 détachements de recherche et secours sous décombres de type **HUSAR** (*Heavy Urban Search and Rescue*) du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer pour les opérations de sauvetage, de recherche et d'assistance de la population sinistrée soit **136 sapeurs-sauveteurs et sapeurs-pompiers** ainsi que **10 chiens et 3 personnels du Centre de crise et de soutien**.



► Déploiement d'un hôpital **ESCRIM** (Elément de sécurité civile rapide d'intervention médicale) qui a permis de réaliser plus de 2000 consultations en un mois. Une partie du matériel a été acheminée grâce au concours de la fondation CMA CGM.



► La France a envoyé en Turquie **50 000 vaccins anti-diphtérie et tétanos** destinés aux populations sinistrées offerts par la Fondation S-Sanofi collective et l'association Tulipe.

Cette opération a bénéficié du soutien des entreprises et des associations partenaires du CDCS ainsi que de contributions de collectivités territoriales à travers le Fond d'action extérieur des collectivités territoriales (FACECO).

La France soutient également les efforts de la **Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge** (FICR) à hauteur de **500 000 euros** en réponse à son appel d'urgence pour la Turquie. Cette aide permet au Croissant-Rouge turc d'apporter une assistance

dans les secteurs de la mise à l'abri, de la santé, de l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans les zones affectées.

La France mobilise **5 millions d'euros** en réponse à l'appel d'urgence des Nations Unies en Turquie, en soutien

au relèvement précoce des populations via le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et en soutien aux réfugiés et populations hôtes via le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR).

▶ AIDE D'URGENCE POUR LA SYRIE

Une aide d'urgence à hauteur de **26 millions d'euros** a été mise en place au bénéfice de la population syrienne dans l'ensemble des régions touchées par le double séisme, à travers des organisations non gouvernementales et les Nations Unies.

Cette aide de la France se compose comme suit :

- ▶ **12 millions d'euros** à destination de plusieurs **ONG françaises, internationales et locales** partenaires du Centre de crise et de soutien œuvrant dans les domaines de la santé, de la mise à l'abri, de l'eau, de l'hygiène, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire. Ces ONG sont toutes reconnues pour leurs capacités opérationnelles et de gestion.
- ▶ **2 millions d'euros** de contribution à l'**Organisation internationale pour les migrations** pour subvenir aux besoins urgents des populations syriennes.
- ▶ **12 millions d'euros** en réponse à l'appel d'urgence des Nations Unies, destinés au **Fonds humanitaire transfrontalier pour la Syrie (SCHF) des Nations Unies**, au HCR et à l'UNICEF pour leur réponse humanitaire dans le Nord-Ouest de la Syrie (santé, mise à l'abri, eau, hygiène, alimentaire).

OPÉRATION FRET AÉRIEN COORDONNÉE PAR LE CDCS

COÛT ESTIMÉ DE L'OPÉRATION : 400 000 EUROS



Un avion affrété par le CDCS vers Gaziantep avec 40 tonnes de matériel comprenant :

- ▶ des abris d'urgence, avec notamment **600 tentes familiales** financées par le Centre de crise et de soutien permettant d'héberger près de **3 000 personnes**
- ▶ **20 groupes électrogènes** et matériels électriques de connexion offerts par l'ONG Electriciens sans frontières et ses partenaires
- ▶ **48 appareils de chauffage**
- ▶ des **médicaments** pour traiter jusqu'à **15 000 patients** offerts par l'association Tulipe
- ▶ plus de **6 tonnes de lait infantile** en poudre offertes par le Groupe Lactalis

Cette aide d'urgence a été remise pour partie à l'**Agence turque des catastrophes (AFAD)** qui a assuré la distribution aux populations turques sinistrées. L'**Office international des migrations (OIM)** a assuré l'acheminement du matériel jusqu'en Syrie, où l'aide d'urgence a été confiée à nos partenaires **Mehad** et **Assistance Coordination Unit**. Ces ONG se sont chargées de la distribution aux populations sinistrées.

Cette opération a bénéficié du soutien des entreprises et des associations partenaires du CDCS ainsi que de contributions de collectivités territoriales à travers le Fond d'action extérieur des collectivités territoriales (FACECO).